



## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

L'an deux mille douze, le 25 juin, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

**Présents** : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Christophe GUITTON, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, François FOSSOUX.

**Absent** : Luc ROSSET

**Secrétaire de séance** : Bénédicte VIVIAN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour en insérant le projet d'une extension de l'école communale pour la rentrée scolaire 2012/2103 à la suite des Délibérations.

Demande approuvée.

### 1- Approbation du procès-verbal du CM du 30 avril 2012

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2-Délibérations

#### 2012-36 : Décision Modificative N°1 Budget Principal 2012

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire :

- de modifier un chapitre figurant au Budget Principal 2012 (dépassement de crédit immobilisations incorporables).
- de faire des virements de crédits dans un même chapitre en raison de la création de 3 nouveaux articles budgétaires.
- de rectifier la reprise (excédent d'investissement reporté N -1) inscrite au BP 2012

Cette D.M. est une réaffectation des sommes engagées suite à la nouvelle nomenclature budgétaire des Communes (M14)

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### 2012-41 : Application de la loi d'urbanisme n°2012-376 du 20 mars 2012

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

La Loi n° 2012-376 du 20 mars 2012, publiée au Journal Officiel du 21 mars 2012 et codifiée à l'article L123-1-11-1 du Code de l'Urbanisme, contient des dispositions relatives à une majoration des droits à construire de 30% afin de permettre l'agrandissement ou la construction de bâtiments à usage d'habitation dans les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un Plan d'Occupation des Sols ou d'un plan d'aménagement de zone, en vigueur à la date de promulgation de la loi n°2012-376.

Conformément aux dispositions de cette loi, l'autorité compétente pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme doit mettre à la disposition du public une note d'information présentant les conséquences de l'application de la majoration de 30%, notamment au regard des objectifs mentionnés à l'article L. 121-1 du Code de l'urbanisme.

Le public dispose d'un délai d'un mois minimum pour formuler ses observations à compter de la mise à disposition de cette note.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modalités de consultation du public suivantes :

- Mise à disposition de la note d'information à la mairie aux heures habituelles d'ouverture au public **du 2 juillet au 28 septembre 2012 inclus**, excepté du 9 au 13 juillet et du 15 au 31 août en raison de la fermeture de la mairie.
  - Annonce de la consultation par affichage public et sur le site internet de la commune.
- La délibération est approuvée à l'unanimité.

### 3-Travaux Ecole Communale.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux seront réalisés rapidement pour agrandir la plate forme arrière de l'entrée des classes afin de supporter un élément préfabriqué pour accueillir les vestiaires des enfants. Après discussions, ce projet est adopté.

La commission Travaux étudiera les devis reçus pour lancer le chantier courant juillet 2012.

#### **4- Règlement Salle des Fêtes**

Après lecture de ce règlement et l'ajout d'un paragraphe concernant la gestion des stationnements, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **5- Rapports d'activités**

La loi du 12 juillet 1999, dans son article 40, prévoit que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale adressent chaque année aux Maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Monsieur le Maire propose à la consultation les Rapports d'Activités de la SED (Société d'Équipement du Département) et celui de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Ils ont été évoqués et sont à disposition des élus.

#### **6- Rapports des commissions communales**

Commission Voirie/Bâtiments (rapporteur J.F. Bocquet)

- Les devis dernièrement reçus sont validés et les travaux d'entretien seront programmés rapidement.
- Actuellement le SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy) procède à la pose du collecteur des eaux usées sous la route de Chez Cruz. Le Conseil Municipal regrette de ne pas avoir été informé du planning des travaux.

Commission Urbanisme (rapporteur C Guitton)

2 dossiers en attente d'instruction de la DDTE

Commission Vie Locale (rapporteurs O. Vorms/M. Bournay)

- Le dernier Conseil d'École a eu lieu le 12 juin 2012. Monsieur l'Inspecteur Académique a évalué l'école et est satisfait du cadre et de la qualité de l'enseignement. Les cycles de patinoire et piscine sont terminés. Un nouveau cycle de piscine est prévu dès septembre prochain et un autre cycle de patinoire aura lieu en mai et juin 2013. La Gendarmerie est intervenue pour apprendre aux enfants les règles de sécurité routière et leur faire passer le permis vélo. Le Directeur a annoncé les sorties et activités faites au cours du trimestre. Les conditions de l'informatique s'améliorent progressivement et les élèves de la classe des grands ont pu terminer leur apprentissage. Les « Lettres de mon moulin » sont offertes par l'Éducation Nationale aux CM1. Comme chaque année, La Municipalité offrira un atlas géographique aux CM2. 44 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée. L'équipe enseignante demande à la mairie du matériel supplémentaire, un WC supplémentaire chez les petits, un bac à douche, l'utilisation exclusive de la salle de sieste par l'école et le transfert de la partie vestiaire des petits à l'extérieur pour disposer d'une plus grande surface dans l'atelier.

- Des dysfonctionnements importants ont été signalés en ce qui concerne la garderie et la cantine périscolaires. La Municipalité se mobilise avec l'APE-P'tits Loups pour rectifier cette situation.

- Le service informatique CITIC74, mis à disposition gratuitement par le Conseil Général pour le bénéfice des communes et des écoles, gère l'hébergement du site Internet, du nom de domaine, des adresses de messageries, des logiciels de communication et pour les recherches Internet sécurisées Pingoo, mais il sera dissous à la fin 2012.

La Municipalité a recherché des solutions de substitution. Pour notre collectivité, le Conseil Municipal décide d'adhérer à Campagnol, service associatif dédié aux mairies, pour un coût annuel de 180€. En ce qui concerne l'école, l'Académie reprend à son compte l'hébergement de la messagerie. La Municipalité valide avec le personnel de l'Éducation Nationale dédié aux besoins informatiques des écoles la meilleure solution de remplacement. Les élus déplorent l'arrêt de ces services gratuits qui devront être remplacés par des services payants, mais font tous les efforts nécessaires pour assurer la continuité des services après décembre 2012, à moindre coût.

- Une douzaine de bénévoles a participé à la seconde tranche de réhabilitation du sentier de la Genève ; ce chemin balisé est maintenant praticable. Il relie le chemin de Vaulx à la route de Quincy.

#### **7- Divers**

L'inauguration des parkings récemment terminés est programmée le mardi 18 septembre 2012. Seront invités tous les intervenants ayant œuvré pour la création et la finalisation de ce projet.

### **INFO CCFU : Collecte des Encombrants sur la commune Nonglard**

Sortie des objets le dimanche 14 octobre – Collecte le lundi 15 octobre 2012